

RAPPORT ANNUEL

2015
2016

ASSOCIATION
CANADIENNE DES
SAGES-FEMMES

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Emmanuelle Hébert
Présidente de l'ACSF

Mes sincères salutations aux sages-femmes de partout au Canada,

En ce temps de bilan, je crois que nous pouvons dire encore une fois que l'année qui se termine a été chargée.

Ce fut une année de croissance et de réorganisation pour l'ACSF. Une année qui marque le changement de façon très concrète, entre autres par son déménagement dans des locaux plus grands, et plus accessibles pour les membres. L'ACSF partage maintenant le même immeuble qu'OXFAM Québec et Jeunesse Canada Monde. Les occasions de partage et de réseautage s'en trouvent ainsi multipliées.

Si l'ACSF se devait de changer d'espace, c'est parce qu'avec les différents projets à l'international, l'équipe évolue, grandit..

Ces changements, même si extrêmement positifs et stimulants, apportent leur lot d'ajustements et de défis opérationnels. Grandir c'est excitant, mais ça demande aussi du travail, de l'énergie. L'équipe de l'ACSF doit travailler à trouver un nouvel équilibre avant de reprendre son envol vers de nouveaux projets.

L'ACSF grandit, tout comme la profession sage-femme. La place qu'occupent les sages-femmes sur la place publique a aussi progressé, et l'ACSF s'efforcera de tabler sur nos succès internationaux pour promouvoir encore plus la place des sages-femmes dans l'espace canadien, particulièrement autour de tout ce qui touche la santé reproductive et celle des nouveau-nés. Les sages-femmes ont une contribution unique à apporter, elles doivent faire partie des espaces de discussions et de décisions.

De plus, il est tout à fait inacceptable qu'en 2016 notre profession ne soit pas légalisée dans toutes les provinces et tous les territoires, que toutes les communautés qui le désirent ne puissent pas avoir accès aux services des sages-femmes et que ces services soient particulièrement déficients dans les régions éloignées et sur les territoires autochtones. L'ACSF, main dans la main avec le NACM, continuera d'appuyer le travail de ses membres et des comités de citoyens et citoyennes pour qu'enfin les communautés puissent avoir accès aux services de sages-femmes partout.

La profession grandit, et les enjeux prioritaires évoluent. Les sages-femmes doivent s'assurer de continuer d'être des leaders dans les causes sociales. Les soins couverts pour tous, l'inclusion et la diversité acceptée et favorisée pour notre clientèle et nos membres, en sont quelques exemples. Les sages-femmes canadiennes doivent continuer d'alimenter

l'ACSF sur ce qui leur tient à cœur, pour que leur association reste leur voix concernant les enjeux sociaux majeurs.

En juin 2017, nous serons l'hôte du congrès international de ICM (Confédération internationale des sages-femmes). Je me souviens du grand enthousiasme lorsque nous avons gagné l'appel d'offres en 2011. Cette excitation s'accompagnait aussi d'un grand vertige devant le travail à accomplir. Nous voici presque six ans plus tard avec un congrès mondial qui approche à grands pas et dont les préparatifs vont bon train. Un congrès qui sera, nous l'espérons un grand succès. Nous pourrions bientôt dire mission accomplie. Et l'ACSF a grandi grâce à la visibilité de ce congrès. Je vous invite chaleureusement à venir nombreuses rencontrer nos collègues du monde entier. Venez apporter votre énergie pour enrichir encore plus cette expérience unique.

Tout le chemin accompli par l'ACSF ne serait pas possible sans son équipe d'employées dédiées. Ces personnes qui avec rigueur et passion accomplissent un travail de titan jour après jour. Je voudrais aussi remercier les membres du conseil d'administration pour leur contribution à l'accomplissement de nos objectifs stratégiques au Canada et à travers le monde.

Pour terminer, je tiens à vous remercier de m'avoir fait confiance pour vous représenter ces deux dernières années. Ce fut pour moi un grand honneur et une grande fierté d'avoir été la porte-parole des sages-femmes du Canada.

Merci.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'ACSF est formé de quatre ou cinq membres exécutifs (Présidente, Présidente élue aux deux ans, Vice Présidente, Trésorière, Secrétaire), une étudiante sage-femme et 14 administratrices désignées par les associations membres de chaque province et territoire ainsi que par le National Aboriginal Council of Midwives (NACM).

CONSEIL D'ADMINISTRATION NOVEMBRE 2015

Rangée supérieure, de gauche à droite : Heather Heinrichs T.-N.-L., Danielle Laxdal MB, Alix Bacon C.-B., Tracy Hydeman SK, Kate Leblanc N.-B., Nicole Matheson AB, Jacquelyn Norris Représentante étudiante & Elizabeth Brandeis ON.

Rangée inférieure, de gauche à droite : Claudia Faille QC & Secrétaire, Emmanuelle Hébert Présidente, Katrina Kilroy Présidente élue, Jane Erdman Trésorière.

Membres absentes: Coprésidente de NACM Ellen Blais, avec Kathleen Cranfield YK, Ann Noseworthy T.-N.-L. et Nathalie Pambrun, Vice Présidente. Il n'y avait aucune représentation du NU ou de Î.-P.-E. en 2015-2016.

2015-2016 EMPLOYÉES

Gauche à droite :

Tonia Occhionero, Directrice générale
 Juniper Glass, Coordonnatrice, National Aboriginal Council of Midwives
 Pauline Bondy, Responsable des programmes et partenariats
 Cindy Hénault Robert, Chargée de projet, programme international
 Miriam Castaneda, Directrice des opérations internationales
 Eby Heller, Directrice des politiques et des communications
 Sylvia Essiembre, Coordonnatrice d'événements
 Stella Zoccali, Adjointe administrative
 Annie Hibbert, Adjointe à la direction / Chef de bureau
 Michel Marchildon, Responsable des communications



À PROPOS DE L'ACSF

ÉNONCÉ DE MISSION

L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) est l'organisme national qui représente les sages-femmes et la profession sage-femme au Canada. L'ACSF appuie le *National Aboriginal Council of Midwives* (NACM) en tant que voix de la pratique sage-femme autochtone. La mission de l'ACSF consiste à offrir un leadership et à défendre les intérêts de la profession sage-femme à travers le Canada en tant que profession autonome, réglementée et financée par l'État, qui joue un rôle essentiel dans les soins maternels et infantiles primaires. L'ACSF favorise le développement de la profession dans l'intérêt public et apporte le point de vue des sages-femmes dans le contexte de la politique nationale de la santé.

VISION

La vision de l'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) est que la profession sage-femme est une pratique fondamentale dans les services de santé maternelle et infantile et que toutes personnes au Canada puissent avoir accès aux soins d'une sage-femme pour elles-mêmes et pour leur bébé.

VALEURS

L'Association canadienne des sages-femmes croit que :

- 1 Les soins dispensés par les sages-femmes favorisent et facilitent le processus normal et sain de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement, et renforcent la confiance de la personne donnant naissance en ses propres capacités.
- 2 Les sages-femmes sont expertes de la grossesse et de l'accouchement à faible risque et peuvent optimiser l'expérience de l'accouchement et les résultats de santé pour les personnes, peu importe leur niveau de risque.
- 3 Le partenariat avec les clients, la continuité des soins, le choix éclairé, les soins fondés sur des données probantes, le choix du lieu de l'accouchement ainsi que les services communautaires sont au cœur des soins dispensés par les sages-femmes au Canada.
- 4 Les soins offerts par les sages-femmes doivent être accessibles de façon universelle à toutes les personnes au Canada, sans égard à leur situation socio-économique.
- 5 Tous les professionnels de soins de maternité doivent faire preuve de respect et reconnaître la diversité, l'équité et la dignité humaine dans toutes les facettes de leur travail auprès de leur clientèle et de leurs collègues.
- 6 Des soins de maternité efficaces et durables doivent être centrés sur les besoins autodéterminés des individus, des familles ainsi que des collectivités, et favoriser un lieu de naissance qui soit le plus près possible du domicile.
- 7 Les sages-femmes doivent offrir leur pleine participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques publiques sur les soins maternels et néonataux ainsi qu'à la planification des ressources humaines dans le domaine de la santé.
- 8 La recherche, surtout celle dirigée par les sages-femmes, est une composante importante pour assurer les meilleures pratiques et des soins fondés sur des données probantes.
- 9 À l'échelle mondiale, les sages-femmes jouent un rôle essentiel dans la promotion de la santé et la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et infantiles.
- 10 Il est important de faire valoir et de promouvoir le potentiel d'amélioration du bien-être des individus, des familles et de la société que peut offrir la profession de sage-femme.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Défendre les intérêts de la pratique sage-femme au Canada en tant que profession autonome, réglementée et financée par l'État

1. Recommander que la pratique sage-femme soit incluse dans les initiatives de planification en matière de politiques de santé fédérales.
2. Promouvoir la réglementation de la pratique sage-femme, le financement public et le développement de la profession dans l'ensemble des provinces et des territoires.
3. Renforcer les alliances et les stratégies de plaidoyer entre les associations, les ordres professionnels, les programmes de formation et les étudiantes sage-femme, ainsi que les groupes d'intérêt.
4. Consolider les partenariats stratégiques avec les organismes de santé nationaux.

Soutenir la croissance et le développement de la profession de sage-femme

1. Promouvoir et soutenir le développement de politiques et d'énoncés de principe sur la pratique sage-femme au niveau national.
2. Développer et soutenir l'adoption de stratégies sur les questions relatives aux ressources humaines et au développement de la profession sage-femme dans l'ensemble des juridictions.
3. Faciliter la communication à l'intérieur du réseau de la communauté sage-femme canadienne.
4. Promouvoir et offrir des opportunités de développement professionnel et de formation continue pour les sages-femmes.

Appuyer la pratique sage-femme autochtone et valoriser le retour de la naissance dans les communautés autochtones

1. Promouvoir le National Aboriginal Council of Midwives (NACM) en tant que voix nationale de la pratique sage-femme autochtone.
2. Procurer un support organisationnel et administratif approprié pour soutenir le développement et l'autonomie du NACM.
3. Sous la direction du NACM, défendre la nécessité de mettre sur pied des structures de formation, de politiques, de recherche et de réglementation afin de soutenir la croissance de la pratique sage-femme autochtone et le retour de la naissance dans les communautés autochtones.

Promouvoir l'accouchement normal, le modèle de pratique sage-femme canadien et les soins maternels primaires le plus près possible du domicile.

1. Conscientiser le public sur le rôle et l'expertise des sages-femmes au sujet de la grossesse et de l'accouchement.
2. Promouvoir et maintenir les principes et les pratiques qui encouragent l'accouchement normal et la confiance du processus de la naissance.
3. Élaborer et promouvoir les ressources pour encourager l'accouchement normal et le modèle de pratique sage-femme.

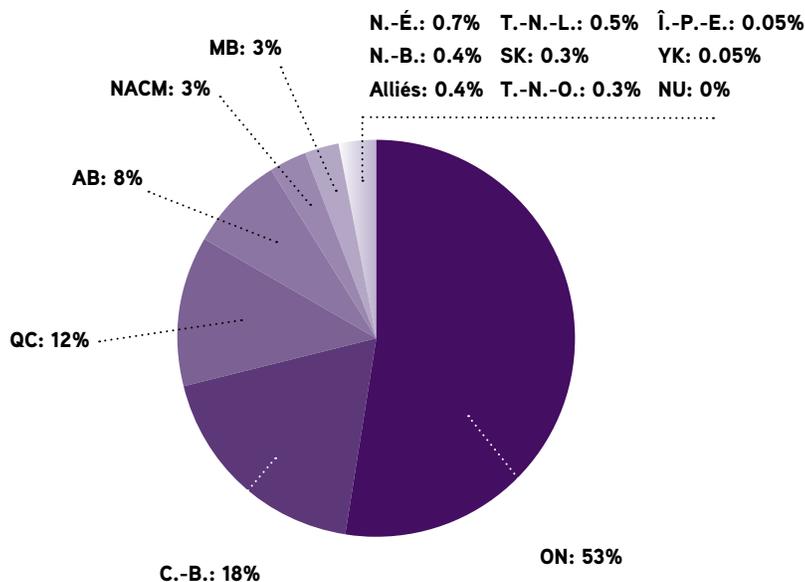
Développer et consolider les partenariats et les programmes pour améliorer la santé reproductive, maternelle, infantile et de l'enfant à l'échelle mondiale.

1. Continuer à collaborer et développer des opportunités avec d'autres associations nationales et internationales en pratique sage-femme ou en santé, ainsi qu'avec des ONG partageant une vision commune de la santé maternelle et infantile à l'échelle mondiale.
2. Faire la promotion de campagnes de financement afin d'appuyer des projets de renforcement des capacités des associations nationales de sages-femmes du Sud.
3. Contribuer au CAN-SMNE pour sensibiliser et promouvoir la reconnaissance de la pratique sage-femme en tant que composante essentielle de la santé maternelle et infantile.
4. Collaborer avec la Confédération internationale des sages-femmes (ICM) et d'autres intervenants de la santé maternelle, infantile et de l'enfant pour orienter le développement du programme international et répondre aux intérêts communs.
5. Fournir une plate-forme de dialogue et d'échange de connaissances sur la pratique sage-femme internationale en étant l'hôte du Congrès triennal d'ICM en 2017.
6. Mettre à profit le succès du programme et des partenariats internationaux de l'ACSF pour faire avancer le travail national de plaidoyer pour la profession sage-femme.

Consolider la capacité d'organisationnelle de l'ACSF

1. Maintenir et continuer d'améliorer l'efficacité organisationnelle.
2. Diversifier et accroître le financement pour les projets et le fonctionnement opérationnel de l'ACSF.
3. Augmenter la capacité de l'ACSF en matière de défense des intérêts, d'élaboration de politiques et de communications médiatiques concernant les questions émergentes en pratique sage-femme.
4. Utiliser les outils de communication et de marketing pour accroître la visibilité de l'ACSF.
5. Faciliter une participation accrue des membres sages-femmes, des étudiantes sages-femmes et des supporteurs pour les activités de l'ACSF et le travail de défense des intérêts.
6. Assurer une participation active du conseil d'administration de l'ACSF dans la réalisation du plan stratégique.

RÉPARTITION DES MEMBRES ACSF PAR PROVINCE TERRITOIRE/NACM (TOTAL: 1768)

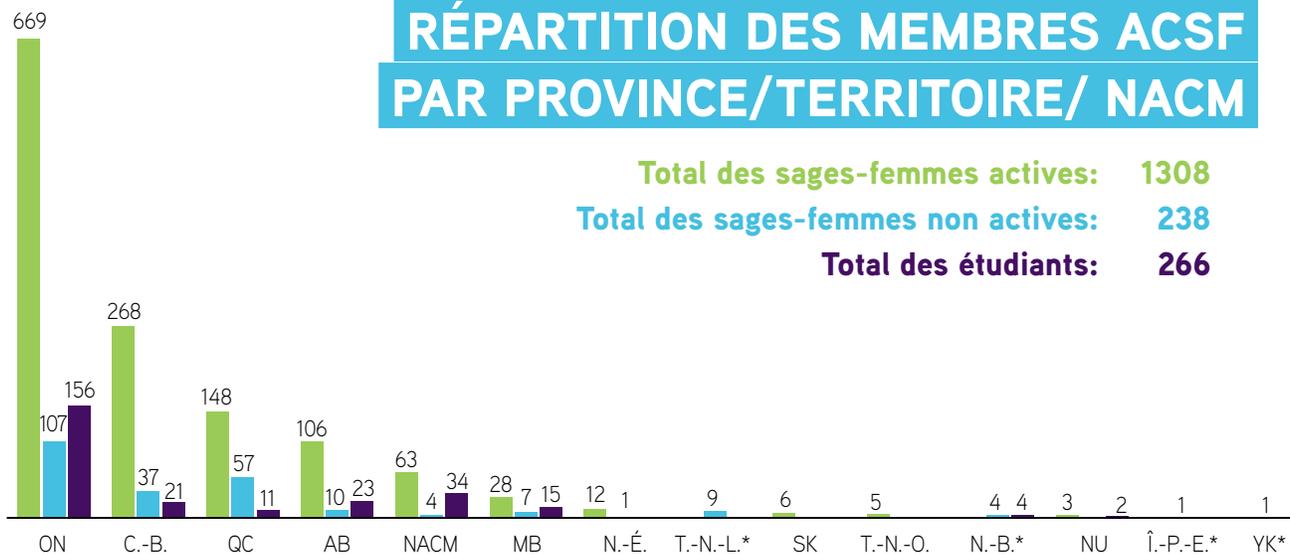


| | | |
|------------|-------------|-------------|
| ON: 932 | MB: 50 | SK: 6 |
| C.-B.: 326 | N.-É.: 13 | T.-N.-O.: 5 |
| QC: 216 | N.-B.: 8 | Î.-P.-E.: 1 |
| AB: 139 | T.-N.-L.: 9 | YK: 1 |
| NACM: 55 | Alliés: 7 | NU: 0 |

CROISSANCE DES MEMBRES ACSF DEPUIS 2007



RÉPARTITION DES MEMBRES ACSF PAR PROVINCE/TERRITOIRE/ NACM



Total des sages-femmes actives: 1308
Total des sages-femmes non actives: 238
Total des étudiants: 266

* Pas de sages-femmes actives par manque de réglementation ou de financement.

LES BUREAUX DE L'ACSF ONT DÉMÉNAGÉ !

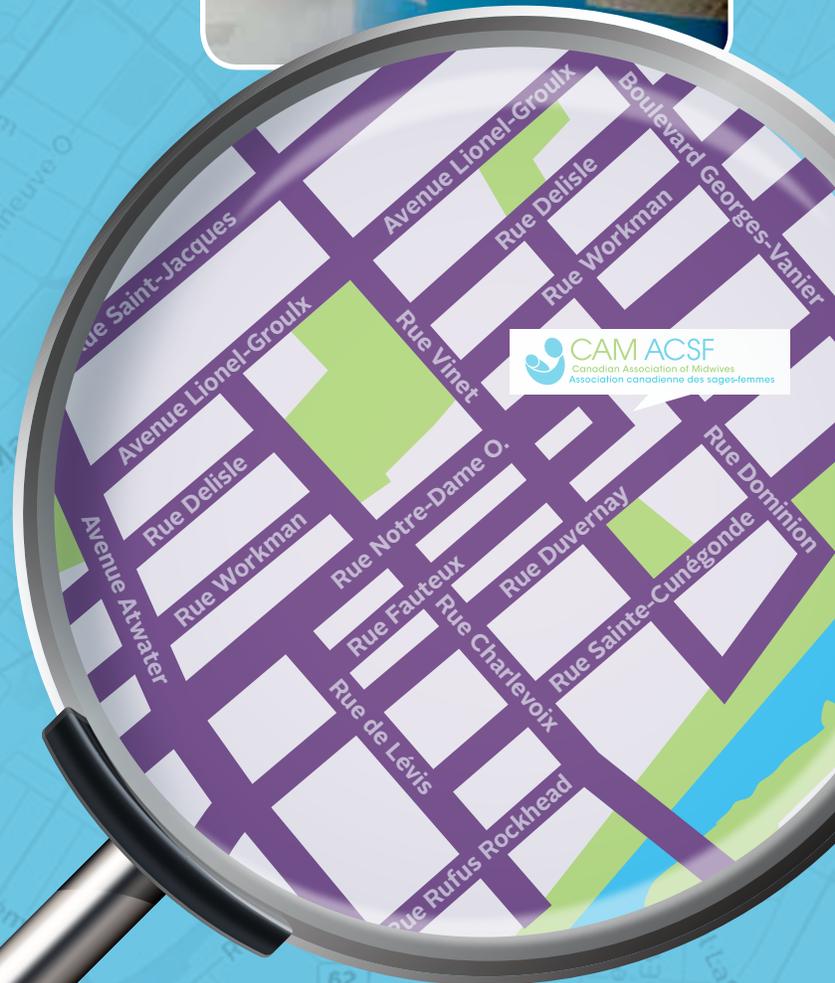
NOUVELLE ADRESSE :

**2330, rue Notre-Dame Ouest, suite 300
Montréal (Québec) H3J 1N4**

Les anciens bureaux de l'ACSF ne répondaient plus aux besoins de l'organisation compte tenu de l'expansion considérable de personnel. L'ACSF souhaitait trouver un bureau à un prix raisonnable, près du centre-ville, accessible en transport en commun et avec suffisamment d'espace pour que l'ACSF puisse continuer de s'épanouir tout en se permettant encore d'accueillir le Regroupement des sages-femmes du Québec (RSFQ) avec qui nous partageons nos bureaux depuis le tout début.

Nous avons déniché l'endroit idéal au 3^e étage d'un bâtiment appartenant à Oxfam Québec, dans le quartier Saint-Henri à Montréal. Oxfam Québec a comme mission de construire des solutions durables pour contrer la pauvreté et l'injustice. Nous partageons aussi notre étage avec Jeunesse Canada Monde.

Les bureaux de l'ACSF et du RSFQ ont officiellement déménagé le 29 juin 2016 et tout s'est déroulé en douceur.



RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS

Suite à l'élection d'un nouveau gouvernement fédéral en octobre 2015, l'ACSF a concentré ses efforts sur le développement de relations avec de nouveaux députés clés du parti Libéral tout en entretenant les liens existants avec les députés réélus. Les membres de la direction de l'ACSF et du NACM ont rencontré les principaux conseillers politiques du bureau du premier ministre, du ministère de la Santé et du ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada ainsi que le député Don Davies en février 2016. Depuis l'élection, l'ACSF a eu l'occasion de participer à plusieurs événements politiques durant lesquels la direction de l'ACSF a aussi pu rencontrer quelques décideurs importants comme la ministre Patricia Hadja (Condition féminine), la ministre Marie-Claude Bibeau (Développement international) et la ministre Karina Gould, députée libérale de Burlington (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement international). De plus, l'ACSF a relancé le processus de sélection d'un (une) député(e) ou sénateur(trice) qui pourra déposer de nouveau le projet de loi émanant d'un député pour faire du 5 mai la Journée nationale de la sage-femme au Canada.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SAGE-FEMME : LE 5 MAI 2016

L'ACSF a envoyé une carte postale à tous les députés à l'occasion de la Journée internationale de la sage-femme (5 mai). Ce geste se voulait une façon de familiariser les députés avec la profession de sage-femme et de démontrer son importance au Canada.

NOUVEAUX ÉNONCÉS DE PRINCIPE DE L'ACSF

Le modèle de soin dans la pratique sage-femme au Canada

•••

L'inclusion et les droits de la personne

•••

Les soins de santé reproductive



LES DIRIGEANTES DE L'ACSF AVEC LA DÉPUTÉE KARINA GOULD, LA MINISTRE BIBEAU AND LA MINISTRE HAJDU

LES TROIS PRINCIPALES REVENDICATIONS AU FÉDÉRAL

RÉCONNAISSANCE FÉDÉRALE

Assurer que les mécanismes fédéraux soient mis en place pour permettre aux collectivités d'embaucher des sages-femmes pour la prestation de services de soins maternels et infantiles dans toutes les juridictions fédérales.

FINANCER

une étude sur la situation de la profession sage-femme au Canada afin d'identifier les obstacles à l'accès aux soins de sages-femmes et à assurer que les recommandations se concrétisent d'ici 2017.

INCLUSION

des sages-femmes dans le Programme d'exonération de prêts d'études canadiens pour les médecins de famille et le personnel infirmier pour inciter les sages-femmes à pratiquer dans les collectivités rurales et éloignées où les services de soins maternels sont en manque.

SOUTIEN AUX PROVINCES ET TERRITOIRES NON RÉGLEMENTÉS

Le premier Objectif stratégique de l'ACSF vise surtout à défendre la réglementation de la profession de sage-femme, le financement public et la croissance de la profession dans toutes les provinces et tous les territoires. L'ACSF met un accent particulier sur l'appui aux provinces et territoires non réglementés : le Nouveau-Brunswick, le Yukon, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

Au cours de la dernière année, l'ACSF a soutenu Kathleen Cranfield, sage-femme et membre du conseil de l'ACSF représentant le territoire du Yukon, alors qu'elle rencontrait les membres du gouvernement et les ministres du Yukon pour faire des pressions afin que les soins offerts par les sages-femmes soient réglementés et financés. Les anciennes présidentes de l'ACSF, Joanna Nemrava et Gisela Becker, ont offert des présentations dans le cadre du colloque sur la pratique sage-femme de mai 2015 à Whitehorse, un événement financé par le gouvernement. Le colloque a réuni divers intervenants en soins maternels pour en apprendre davantage sur la réglementation de la pratique sage-femme et sur les façons de la mettre en place au Yukon.

En février 2016, le ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick, Victor Boudreau, a annoncé l'arrivée imminente d'un financement pour un premier groupe de quatre sages-femmes dans la province. L'ACSF a appuyé l'association des sages-femmes du Nouveau-Brunswick en leur offrant de l'aide dans les médias et des conseils de négociation alors qu'elle devait traverser cette étape cruciale menant à la réglementation et au financement des soins offerts par les sages-femmes dans la province.



Les anciennes présidentes de l'ACSF, Joanna Nemrava et Gisela Becker avec Kathleen Cranfield, membre du conseil de l'ACSF.

PARTENARIATS ET PROJETS INTERNATIONAUX

Le programme mondial de l'ACSF a réellement pris son envol en 2015-2016 avec le lancement des nouveaux programmes et l'embauche de nouveaux employés. L'ACSF a lancé son nouveau site internet www.cam-global.org/fr/ entièrement consacré au programme mondial de l'ACSF. On y trouve une page affichant toutes les occasions qui s'offrent aux sages-femmes afin de s'impliquer auprès de l'ACSF dans leur soutien à la profession de sage-femme en Afrique subsaharienne et ailleurs dans le monde : <http://cam-global.org/fr/opportunités-pour-sages-femmes/> Allez jeter un coup d'oeil!



LES SAGES-FEMMES SAUVENT DES VIES

En juillet 2016, l'ACSF et Cuso International lançaient officiellement le projet intitulé *Les sages-femmes sauvent des vies*. Ce projet échelonné sur quatre ans et financé par Affaires mondiales Canada se veut un partenariat entre Cuso International, l'ACSF et les associations de sages-femmes des quatre pays partenaires : le Bénin, la République démocratique du Congo (RDC), l'Éthiopie et la Tanzanie. Ce projet vise à réduire la mortalité maternelle et néonatale dans les quatre pays partenaires grâce au renforcement des services offerts par les sages-femmes. Le projet enverra plus de 50 bénévoles qualifiées à l'étranger pour des séjours de courtes et de longues durées en vue de participer à la formation des sages-femmes et du personnel sur place dans les pays partenaires. Les bénévoles présenteront, notamment, des compétences en développement organisationnel, en monitoring et évaluation, et en communication afin de solidifier les associations de pratique sage-femme et les aider à se forger une place au sein du système de santé. Le recrutement pour le placement de sages-femmes débutera à l'automne 2016.

RENFORCER LES SERVICES DE SAGE-FEMME

Le projet *Renforcer les services de sage-femme au Soudan du Sud* s'échelonnant sur 5 ans (phase 2), qui est soutenu par Affaires mondiales Canada et dirigé par l'UNFPA en partenariat avec l'ACSF et le ministère de la Santé du Soudan du Sud, a débuté officiellement au printemps 2016. Le Soudan du Sud compte parmi les pays affichant le plus haut taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile au monde, en partie dû au manque criant de fournisseurs de soins de santé qualifiés. En proposant des initiatives d'amélioration des capacités des sages-femmes et des autres fournisseurs de soins de santé, l'ACSF et ses partenaires souhaitent réduire le taux de mortalité chez les mères et les nouveau-nés au Soudan



du Sud. L'ACSF offrira son soutien en encourageant le mentorat direct entre pairs et le partage de compétences techniques par les sages-femmes canadiennes actives ainsi que d'autres professionnels de la SMNE. L'un des objectifs principaux du projet consiste à consolider la capacité des sages-femmes nouvellement diplômées pratiquant dans l'ensemble du Soudan du Sud. L'ACSF organisera un jumelage entre les nouvelles diplômées du Soudan du Sud et celles du Canada. Grâce au soutien et au mentorat entre pairs à distance, on s'attend à ce que le partage d'idées, de compétences et de savoir soit encouragé et les capacités, tant au Canada qu'au Soudan du Sud, soient renforcées.



PARTENARIATS ET PROJETS INTERNATIONAUX (SUITE)

301

sages-femmes de service en milieu rural

ont reçu une formation continue centrée sur la Formation en Urgences.

Le programme de formation en urgences pour sages-femmes, connu sous le nom *Midwives Emergency Skills Training* (MEST) est une formation en urgence obstétricale conçue par l'ACSF et notre partenaire de jumelage TAMA. La formation, qui souligne le meilleur des formations canadienne et tanzanienne en urgence est conçue spécifiquement pour les sages-femmes pratiquant dans des zones où il y a peu de ressources. Cette opportunité de fournir une formation continue est essentielle afin de préparer ces sages-femmes de niveau dispensaire afin qu'elles puissent fournir des soins appropriés, et afin d'appuyer une réduction du nombre de références à des établissements de niveau supérieur.

SANOFI & ISDSM (IMPROVED SERVICE DELIVERY FOR SAFE-MOTHERHOOD): 3 ANNÉES D'APPUI À LA PRATIQUE SAGE-FEMME EN TANZANIE

6

districts ruraux de la Tanzanie

ont bénéficié des compétences avancées de leurs sages-femmes locales, et la capacité accrue de leurs établissements de soins primaires de fournir des soins MNCH de qualité.

10

sages-femmes à la retraite

réembauchées et pratiquant dans des communautés ciblées.

Réduction de la mortalité maternelle

Nous avons constaté une réduction significative de mortalités maternelles et infantiles dans chacun des districts ciblés depuis les formations. Par exemple, au moins un des districts (Ushetu), connaît un taux de mortalité de zéro depuis que la formation a été fournie.

18

sages-femmes

de districts ciblés formées en tant qu'instructeurs de compétences en situations d'urgence.



FONDS COMMÉMORATIF GHISLAINE FRANCOEUR

Le fonds commémoratif Ghislaine Francoeur de l'ACSF, qui recueille des fonds depuis 2008, a été utilisé pour ouvrir le bureau de l'Association des infirmières sages-femmes d'Haïti à Port-au-Prince. L' AISFH travaille depuis des années à la promotion de la profession de sage-femme en Haïti et l'ouverture de ce bureau marque un grand pas vers l'avant. Félicitations à tous nos collègues en Haïti !

CONGRÈS ANNUEL ET EXPOSITION À MONTRÉAL

Plus de 370 sages-femmes, exposants et autres professionnels de la santé ont participé à la 15^e édition de l'assemblée générale annuelle, congrès et exposition au début novembre à Montréal. Le thème du congrès, Les sages-femmes : au service de leurs communautés, au Canada et à travers le monde, a été souligné grâce aux panels provocateurs et d'envergure portant sur le modèle canadien de pratique sage-femme et l'impact des partenariats mondiaux sur la santé maternelle, néonatale et infantile.

Beaucoup de plaisir pendant l'événement social.



Le congrès de l'ACSF est l'occasion de rencontrer les exposants et les commanditaires et de découvrir les nouveaux produits et équipements pertinents.



Les membres de l'ACSF ont profité du congrès pour faire du réseautage avec leurs collègues.



La déclaration de l'ACSF relative à l'inclusion et aux droits de la personne était en premier plan lors du congrès.



Les bébés sont les bienvenus !



Claudia Faille, présidente du Regroupement les sages-femmes du Québec, et Emmanuelle Hébert, rencontrent Marie Montpetit, députée et adjointe parlementaire du ministre de la Santé et des Services sociaux.

LE CONGRÈS TRIENNAL DE LA CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SAGES-FEMMES (ICM) À TORONTO EN JUIN 2017

FAITS

NOMBRE RECORD DE SOUMISSIONS
DE RÉSUMÉS PAR DES CANADIENNES
ET DES CANADIENS !

L'ICM a reçu
1650
résumés
provenant
de
74
pays.

Du lot,
155
résumés ont
été soumis
par des
Canadiennes
et des
Canadiens.

130
sages-femmes et
étudiant (e)s
canadien (ne)s
ont postulé pour
travailler comme hôte
et hôtesse lors du
congrès de l'ICM.

Pour la première
fois, l'ICM a
reçu plus de
40
résumés
provenant de
l'Amérique
du Sud.

QUELLE EST L'IMPLICATION DU CANADA POUR AIDER LES SAGES-FEMMES À PARTICIPER AU CONGRÈS DE L'ICM EN 2017 ?

- Le commanditaire de longue date de l'ACSF, HIROC (Health Insurance Reciprocal), contribue 12 000 \$ au fonds pour financer la participation des sages-femmes au congrès de l'ICM en 2017.
- L'ACSF a créé une page de don qui permet à tous et toutes de faire un don pour financer la participation des sages-femmes au congrès de l'ICM en 2017 - <http://cam-global.org/fr/donnez/>
- Grâce aux programmes de l'ACSF Mondial, nous pourrions financer la participation au congrès de l'ICM de sages-femmes provenant des pays suivants : le Soudan du Sud, le Bénin, la République démocratique du Congo, la Tanzanie et l'Éthiopie.
- L'ACSF s'occupera de la présence de nos collègues de l'Association des infirmières sages-femmes d'Haïti grâce aux dons généreux faits par les sages-femmes canadiennes au Fonds commémoratif Ghislaine Francoeur.
- Avec le soutien de l'Association des sages-femmes de l'Ontario, l'ACSF continue de faire appel aux autres groupes de financement potentiels comme les organismes canadiens qui représentent divers groupes culturels, les commanditaires et le grand public afin de verser des dons supplémentaires dans le Fonds.



**31ST ICM Triennial Congress
TORONTO 2017**

Midwives making a difference in the world

midwives2017.org

SERVICES AUX MEMBRES

ACCÈS AU PROGRAMME DE FORMATION EN URGENCES OBSTÉTRICALES (FUO)

Les manuels et examens de Formation en Urgences ont été rendus encore plus accessibles cette année. Manuels et examens peuvent dorénavant être achetés en ligne au : <http://cam-global.org/fr/boutique/>



OUTILS DE COMMUNICATION

- La revue canadienne de la recherche et de la pratique sage-femme (CJMRP)

Visitez cjmp.com pour en savoir plus sur notre publication.



- Le Pinard : Bulletin d'informations des membres

Vous voulez en savoir plus sur le travail de plaidoyer des sages-femmes au niveau fédéral ? Le développement international vous intéresse et vous voulez savoir comment on s'implique avec l'ACSF ? Le Pinard informe nos membres tout au long de l'année.

- Médias sociaux



NATIONAL ABORIGINAL COUNCIL OF MIDWIVES

VUE D'ENSEMBLE

COPRÉSIDENTENTES



Ellen Blais
(2013 - aujourd'hui)



Evelyn George
(2014 - aujourd'hui)

NOTRE VISION :
LES SAGES-FEMMES AUTOCHTONES EXERÇANT DANS CHACUNE DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

LE CERCLE DE DIRECTION 2015-2016

ALYSSA GAGNON,
TORONTO, ONT.
(REP. ÉTUDIANTE)

MELISSA BROWN,
WINNIPEG,
MAN.

NATALIE PAMBRUN,
WINNIPEG,
MAN.

SHARON SMOKE,
SIX NATIONS,
ONT.

HEATHER HEINRICH,
HAY RIVER,
T.N.-O.

LISA BISHOP,
THUNDER BAY,
ONT.

CLAIRE DION FLETCHER,
TORONTO,
ONT.

KERRY BEBEE,
PETERBOROUGH,
ONT.

JULIE WILSON,
SIX NATIONS,
ONT.

CAROL COUCHIE,
NORTH BAY,
ONT.



NACM
NATIONAL ABORIGINAL
COUNCIL OF MIDWIVES

MEMBRES DU NACM

Le *National Aboriginal Council of Midwives* (NACM) représente les voix des sages-femmes et des étudiantes en pratique sage-femme des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada.

Au Canada, on dénombre actuellement 13 pratiques sages-femmes qui sont axées sur les services aux communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Le détail de ces pratiques se trouve en ligne au www.aboriginalmidwives.ca.

Membres de soutien

L'adhésion de membres de soutien au NACM prend de l'ampleur ! Les membres de soutien sont des personnes désireuses de soutenir le travail du NACM et qui font partie d'un réseau de personnes déterminées à améliorer la santé maternelle et infantile chez les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. En offrant une petite contribution monétaire annuelle, les membres reçoivent l'infolettre du NACM. Pour en savoir davantage, consultez : <http://www.aboriginalmidwives.ca/node/2453>

65

SAGES-FEMMES MEMBRES

31

MEMBRES ÉTUDIANTS

Gouvernance

Alors que le NACM est en plein essor, nous nous rendons compte qu'il nous faut des directives de gouvernance claires qui reflètent le travail collaboratif au sein du NACM, avec l'ACSF et auprès de ses partenaires. Cette année, le cercle de direction, en consultation avec les membres, a préparé trois importants documents de gouvernance : les cadres de référence du cercle de direction, ainsi que la description de rôles des dirigeantes principales et des coprésidentes.

NOUVELLES DU NACM

Le NACM publie un bulletin de nouvelles trimestriel par voie numérique pour aider les membres à garder le contact tout au long de l'année. Les bulletins de nouvelles proposent une foule de renseignements inspirants portant non seulement sur les activités du NACM mais aussi sur les autres grandes activités réalisées par nos membres afin d'améliorer les services et le soutien aux familles autochtones.



NATIONAL ABORIGINAL COUNCIL OF MIDWIVES

(SUITE) VUE D'ENSEMBLE

PARTENARIAT AVEC SAVE THE CHILDREN CANADA

Au cours de l'année, le NACM s'est appliqué à tisser une relation fondée sur des valeurs mutuelles avec *Save the Children Canada*, un organisme qui priorise la santé maternelle et infantile des autochtones. L'entente de partenariat qui a été conclue en mai 2016 comprend un financement accordé au NACM pour entreprendre certaines activités d'envergure. SCC et leur partenaire corporatif, Carters Osh Kosh, ont recueilli des fonds dans les magasins Carters au cours de la dernière année afin de soutenir la santé maternelle chez les autochtones.

Ce partenariat a permis au NACM de mettre de l'avant deux initiatives stimulantes en 2016 : 1) une analyse de la situation afin d'aider le NACM à comprendre ses forces et déterminer le meilleur moyen d'utiliser nos ressources alors que nous cheminons collectivement, et 2) des publications portant sur le savoir culturel pour appuyer les familles autochtones qui recherchent le savoir culturel qui les aidera à se préparer en matière de grossesse, d'accouchement et de soins aux nouveau-nés.

POINTS SAILLANTS DU RASSEMBLEMENT DE 2015



En novembre 2015, 44 membres du NACM se sont réunis dans le cadre du rassemblement annuel à Montréal et à Kahnawake, territoire Mohawk au Québec. Ce fut le moment parfait pour partager les nouvelles de chacune des communautés sur la profession de sage-femme, pour identifier les priorités pour l'année à venir – y compris l'importance d'une gouvernance interne au sein du NACM – et pour défendre nos intérêts.

Le NACM et le *Native Youth Sexual Health Network* ont organisé une soirée-bénéfice à Kahnawake. Les moments forts de la soirée de célébration furent les jeux inuits partagés avec les sages-femmes du Nunavik, le visionnement du film *Spirit of Birth* avec la réalisatrice Rebeka Tobobondung et le *Sexy Health Carnival* du NYSHN.



NACM
NATIONAL ABORIGINAL
COUNCIL OF MIDWIVES

POLITIQUES, DÉFENSE DES INTÉRÊTS & REPRÉSENTATION

- **Février 2016** : réunions annuelles avec ministères fédéraux à Ottawa. Nous avons conjointement présenté les priorités politiques-clé de l'ACSF et du NACM et avons défendu nos intérêts afin que le NACM soit invité à l'enquête sur #MMIW, appuyant notre requête sur l'intersection qui existe entre la pratique sage-femme et la prévention de la violence faite aux femmes.
- **Mai 2016** : rejoint le **Ontario Midwifery Strategy Council** et le **Ontario Midwifery Reference Group**.
- **Financement Ontario** : Au printemps 2016, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a annoncé son premier appel de propositions de financement afin d'accroître les services de sages-femmes autochtones. Plusieurs membres du NACM ont déposé des demandes, incluant des sages-femmes pratiquant sous la clause d'exemption de l'Ontario qui ont fait face par le passé à d'importants défis financiers dans leurs efforts pour restaurer la pratique sage-femme à leurs communautés.



XXX

- Participation au **Comité national d'orientation et de mise en œuvre du projet VEGA : intervention en santé publique face à la violence familiale**, financé par l'Agence de la santé publique du Canada. Ce projet développe des ressources pour venir en aide aux professionnels de la santé afin qu'ils puissent identifier les gens touchés par la violence familiale, tisser des liens avec eux et les soutenir.
- Membre du **Groupe de travail culturel de l'initiative de la pratique sage-femme du conseil Cri de la santé**. Cette initiative stimulante permettra de créer des maisons de naissance dans trois communautés, d'embaucher des sages-femmes, et éventuellement, de mettre sur pied une formation en pratique sage-femme sur le territoire Eeyou Istchee.

PANORAMA DE LA PRATIQUE SAGE-FEMME

En mars 2016, le NACM a publié un document de travail, appuyé de Santé des Premières nations et des Inuits, à la recherche d'informations pour améliorer l'accès de familles autochtones aux services de sages-femmes. Le rapport inclut : les problèmes clé auquel sont confrontés la pratique sage-femme à travers l'ensemble des communautés autochtones et indigènes du Canada ; des études de cas qui illustrent quelques-unes des remarquables pratiques des sages-femmes au service de communautés autochtones ; une carte par province et territoire des membres du NACM et du CAM ; des recommandations politiques.
<http://www.aboriginalmidwives.ca/node/2471>



ASSOCIATIONS PROVINCIALES/TERRITORIALES

ALBERTA

111

NOMBRE DE
SAGES-FEMMES
DANS LA PROVINCE

100%

POURCENTAGE DES
SAGES-FEMMES
MEMBRES DE L'ACSF

5%

NAISSANCES
ACCOMPAGNÉES PAR
DES SAGES-FEMMES
(2015 - 2016)

FORMATION

L'université Mount Royal offre un baccalauréat en pratique sage-femme et accepte 12 étudiantes chaque année

MODÈLE D'EMPLOI

Suivi complet (majorité)

Trois autres réseaux de soins primaires retiennent les services de sages-femmes.

RÉALISATIONS RÉCENTES

Au cours de la dernière année, l'AAM a cherché à augmenter le financement attribué à la pratique sage-femme et à solidifier ses bases organisationnelles. Depuis septembre 2015, l'association s'est vue accorder un financement supplémentaire de 12,8 millions de dollars sur une période de trois ans. Cette nouvelle est survenue à la suite d'un appui considérable de la part des autorités gouvernementales et grâce à l'implication active de consommateurs qui expriment leur soutien haut et fort. En appui, l'association a participé à la création d'une vidéo de huit minutes sur la pratique sage-femme intitulée *What is Midwifery*, une production de l'Association for Safe Alternatives in Childbirth. La vidéo est accessible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=ZHXQFUwRe9g>

En avril 2016, un sommet sur un modèle de financement durable a réuni l'AAM, Alberta Health (politique) Alberta Health Services (administrateur), l'ordre des sages-femmes de l'Alberta, l'université Mount Royal ainsi qu'une consommatrice issue d'une communauté mal desservie. Depuis, les cinq organismes ont collaboré en vue d'élaborer les principes des modèles de financement durable. Un rapport sera remis au ministre de la Santé à l'automne.

L'AAM a participé au programme d'évaluation des risques (*Risk Assessment Checklist*) de HIROC à la fin de 2015 et s'est vue remettre une valeur ajoutée afin de mieux servir sa clientèle. En avril 2016, l'association a embauché sa première coordonnatrice des adhésions, des assurances et de l'éducation permanente. Elle s'occupe de concevoir et de construire l'infrastructure organisationnelle qui inclut : un site Web remanié pour les membres avec une nouvelle base de données, des systèmes formalisés pour offrir de la formation permanente, la tenue d'un plus grand nombre d'ateliers et l'offre d'une formation en urgences obstétricales pour les instructeurs.

En juin, le conseil et le personnel ont entrepris une séance de planification stratégique durant laquelle la mission, la vision, les valeurs et les objectifs stratégiques ont été revisités. Après avoir discuté avec les membres, l'examen sera publié. La nouvelle conception du site Web externe sera également lancée.

La dernière année a contribué à de nombreuses réalisations, mais il reste encore du travail à faire pour amener toutes les sages-femmes à travailler à plein rendement, soutenir les nouvelles sages-femmes et étendre les services vers les zones plus rurales, éloignées, autochtones et les autres communautés mal desservies. L'association des sages-femmes de l'Alberta est très emballée par l'avenir.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Le renouvellement de l'entente de financement venait à échéance le 1^{er} avril 2016. Bien qu'une entente avait été conclue avec le bailleur de fonds relativement au financement de l'assurance responsabilité professionnelle et au système de gestion de la clientèle, aucune entente n'avait été signée quant au nombre de suivis complets. Heureusement, en avril, le ministre de la Santé a fait l'annonce importante d'un financement supplémentaire de 11 millions de dollars sur une période de trois ans. Cela faisait suite à l'annonce du financement supplémentaire de 1,8 million de dollars faite en septembre 2015. Toutes ces déclarations ont eu lieu alors que l'Alberta traversait sa première période d'austérité depuis des décennies.

Actuellement, la profession de sage-femme relève de la loi sur les disciplines de santé (Health Disciplines Act). L'ordre des sages-femmes de l'Alberta s'efforce à ce que la pratique sage-femme relève plutôt de la loi sur les professions de la santé (Health Professions Act) afin de devenir une véritable profession autonome qui n'aurait plus à se soumettre à la surveillance du Alberta Health Disciplines Board.

Bien que des fonds aient été obtenus pour les deux prochaines années, plusieurs éléments doivent encore être négociés avec les bailleurs de fonds pour s'assurer que la pratique sage-femme puisse s'épanouir de manière durable et que le financement soit attribué de façon transparente et juste.

LIEN VERS LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION

www.abmidwives.ca

COLOMBIE-BRITANNIQUE

313

**NOMBRE DE
SAGES-FEMMES
DANS LA PROVINCE**

100%

**POURCENTAGE DES
SAGES-FEMMES
MEMBRES DE L'ACSF**

21%

**NAISSANCES
ACCOMPAGNÉES PAR
DES SAGES-FEMMES
(2015 - 2016)**

FORMATION

- Pratique sage-femme à l'université de la Colombie-Britannique, 20 étudiantes admises au baccalauréat chaque année
- 7 sages-femmes formées à l'étranger admises au programme d'appoint

MODÈLE D'EMPLOI

Par suivi complet

RÉALISATIONS RÉCENTES

En juin, nous avons célébré la collation des grades de douze étudiantes en pratique sage-femme de l'UBC, faisant grimper le nombre d'adhésions à plus de 300. À présent, les sages-femmes prennent en charge 21 % des grossesses en C.-B. (Services périnataux de la C.-B. [mai 2016]. Rapport de la pratique sage-femme : accouchements en C.-B. En 2014-2015. Vancouver, C.-B.).

L'Association des sages-femmes de la Colombie-Britannique (MABC) est fière d'annoncer que le poste de responsable des autochtones à la MABC a été confié à Evely George (née Harney), coprésidente du NACM. Récipiendaire d'une bourse remise par la First Nations Health Authority, elle a dirigé une série de rencontres visant à raconter des récits de naissance. La MABC a dressé une liste de sages-femmes avec les numéros de facturation de la Croix Bleue Medavie qui sont disponibles pour offrir des services aux réfugiées et a fait traduire son nouveau dépliant en 7 langues regroupant les questions fréquemment posées à propos de la pratique sage-femme à l'occasion de la Journée internationale de la sage-femme.

Les membres profitent de certains avantages qu'offre le nouveau contrat de la MABC, notamment les commandes de matériel et de médicaments pour les naissances à domicile grâce au tout nouveau programme de fournitures et de médicaments pour les sages-femmes lors des accouchements à domicile. Pour l'Association, ce programme signifie qu'elle n'a plus à se battre pour obtenir des médicaments en rupture de stock ni à devoir passer des commandes de médicaments avec un minimum élevé, dont la majeure partie finit par expirer avant même d'être utilisée. Cette initiative signifie également que les nouvelles diplômées n'ont plus à piger à même leurs économies pour se procurer leurs sacs d'accouchement à domicile avant d'avoir un revenu. Le nécessaire est livré en clinique et facturé à l'hôpital régional. De nouveaux codes de frais ont également été lancés pour la supervision des nouvelles sages-femmes avec statut conditionnel et on s'attend à obtenir de nouveaux codes de frais destinés aux premières assistantes chirurgicales pour les césariennes et aux responsables principales du bébé lors d'une césarienne d'ici la fin de l'année.

À l'automne, la MABC s'occupera de mettre les sages-femmes de la C.-B. en contact avec celles du reste du Canada, à la fois en personne et en ligne. En septembre, la présidente de la MABC, Alix Bacon, a entamé ses premières visites dans le cadre de la tournée de la MABC afin de rencontrer les membres, discuter des défis et des réussites et fixer les attentes quant à la renégociation limitée des contrats en 2017. La MABC se réjouit d'accueillir le congrès de l'ACSF cette année qui se tiendra à Victoria du 26 au 29 octobre 2016 au Empress et elle espère vous y voir. Finalement, elle lancera son nouveau site Web le 1er novembre 2016.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

La MABC est réglementée de façon autonome par l'ordre des sages-femmes de la C.-B. et reçoit un financement public. Elle participe à divers comités mixtes avec le ministère de la Santé, notamment un comité consultatif sur les tarifs, un comité rural, un comité directeur des services périnataux de la C.-B. et un comité de normalisation des naissances.

LIEN VERS LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION

www.bcmidwives.com

ASSOCIATIONS PROVINCIALES/TERRITORIALES (Suite)

MANITOBA

77

NOMBRE DE SAGES-FEMMES
(52 sages-femmes actives)

52%

POURCENTAGE DES SAGES-FEMMES MEMBRES DE L'ACSF

6,5%

NAISSANCES ACCOMPAGNÉES PAR DES SAGES-FEMMES
(2015 - 2016)

FORMATION

Il existe un programme à Winnipeg, présentement offert par l'entremise de l'université McMaster. On compte présentement 14 étudiantes inscrites qui viennent tout juste d'entamer leur deuxième année.

MODÈLE D'EMPLOI

Modèle de type employé salarié

RÉALISATIONS RÉCENTES ET RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Les sages-femmes du Manitoba et l'Association des sages-femmes du Manitoba (MAM) ont planché sur deux principaux enjeux au cours de la dernière année : la négociation de salaires justes et la lutte pour obtenir un programme de formation.

À l'hiver dernier, les sages-femmes de Winnipeg s'étaient préparées à sortir dans la rue et faire du piquetage. La négociation des contrats piétinait depuis longtemps et les sages-femmes étaient sans contrat de travail depuis deux ans. Un accord a finalement été conclu à la dernière minute, au grand soulagement des sages-femmes et de leurs clientes. Les salaires pour la pratique sage-femme reflètent dorénavant mieux les responsabilités des sages-femmes et la portée de leur travail.

Le Manitoba tente d'établir un programme de formation depuis l'adoption d'une réglementation en 2000. Un programme a été mis sur pied et financé par le Collège universitaire du Nord (UCN) en 2006. Le programme a connu une série de problèmes et subi plusieurs revers, mais est tout de même parvenu à décerner un diplôme à 10 étudiantes. Le programme a accueilli une seconde cohorte de 14 étudiantes qui ont terminé leur première année d'études en 2015-2016. Les négociations et les plans allaient bon train en vue de mettre sur pied un programme conjoint entre l'UCN et l'université du Manitoba (UM). Nous avons confiance qu'en positionnant le programme à même l'UM, une institution bien établie et reconnue partout au Canada comme leader en enseignement et en collaboration interprofessionnels, la pratique sage-femme bénéficierait d'une meilleure place au sein du système de santé.

Or, le programme de formation a subi un revers considérable en juin lorsque le gouvernement nouvellement élu a choisi de ne pas financer le projet conjoint. Les Manitobains ont élu un gouvernement progressiste-conservateur au printemps dernier, après presque 17 ans de gouvernement NPD. Malgré les fortes critiques virulentes à l'égard du NPD pour leur incapacité à mettre sur pied un programme

de formation durable, le premier geste du parti PC a été essentiellement d'annuler le programme conjoint nouvellement créé entre l'UCN et l'UM. Il va sans dire que les relations de la MAM avec le nouveau gouvernement connaissent un début difficile.

Les sages-femmes et les familles du Manitoba ont fait entendre leur voix. De nombreuses lettres ont été envoyées pour exprimer leur indignation, l'association s'est présentée à la période de questions à l'Assemblée législative et des manifestations ont été organisées. Le gouvernement n'a pas financé le programme conjoint, mais un côté positif est ressorti de toute cette histoire. Grâce au travail acharné de quelques personnes clés, les 14 étudiantes pourront tout de même obtenir leur diplôme en pratique sage-femme. Elles poursuivront leurs études au Manitoba, par l'entremise du programme MEP de l'université McMaster. Bien qu'il reste encore beaucoup de pain sur la planche avant la mise en place d'un programme de pratique sage-femme durable au Manitoba, l'Association des sages-femmes du Manitoba se réjouit à l'idée d'accueillir ces étudiantes dans ses cliniques, ses pratiques et sa profession.

LIEN VERS LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION

www.midwivesofmanitoba.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK

6

NOMBRE DE SAGES-FEMMES DANS LA PROVINCE

(L'Association des Sages-femmes du Nouveau-Brunswick (ASFNB) a 6 sages-femmes et 4 étudiantes, mais aucune sage-femme ne travaille au Nouveau-Brunswick.)

100%

POURCENTAGE DES SAGES-FEMMES MEMBRES DE L'ACSF

0%

NAISSANCES ACCOMPAGNÉES PAR DES SAGES-FEMMES
(2015 - 2016)

MODÈLE D'EMPLOI

Sera probablement un modèle d'employé.

RÉALISATIONS RÉCENTES

Durant la dernière année, l'ASFNB a approuvé ses premiers règlements et a organisé sa première AGA.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

L'Acte des sages-femmes a été déclaré en 2010. Le département de la santé a annoncé en février 2016 que le Nouveau-Brunswick aura bientôt sa première pratique de sages-femmes, qui comprendra 4 sages-femmes. Au moment d'écrire ce rapport (début septembre), aucune position de sage-femme n'a été affichée.

LIEN VERS LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION

Page Facebook de l'ASFNB: New Brunswick/
Sages-femmes du Nouveau-Brunswick :

<https://www.facebook.com/NewBrunswickMidwives/?fref=ts>

Page Facebook pour le groupe de consommateur:
Familles pour les sages-femmes au NB

<https://www.facebook.com/NBforMidwives/?fref=ts>

TERRE-NEUVE-ET -LABRADOR

16

MEMBRES DE
L'ASSOCIATION

50%

POURCENTAGE DES
SAGES-FEMMES
MEMBRES DE L'ACSF

0%

NAISSANCES
ACCOMPAGNÉES PAR
DES SAGES-FEMMES
(2015 - 2016)

MODÈLE D'EMPLOI

Le modèle suggéré fait toujours l'objet de discussion, mais le comité n'a pas encore éliminé le modèle par suivi complet ni le modèle de type salarié.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

La réglementation de la pratique sage-femme à Terre-Neuve-et-Labrador a été adoptée en avril 2016 et entrera en vigueur le 30 septembre. On planifie tenir la première réunion de l'Ordre des sages-femmes de Terre-Neuve-et-Labrador (CMNL) au début du mois d'octobre. Le site Web de l'ordre sera lancé dès le 30 septembre. Certains membres du comité de mise en place de la pratique sage-femme ont rencontré deux conseils de la santé, nommément ceux qui ont été recommandés pour entamer le déploiement des sages-femmes. Le comité recevra des nouvelles de ces discussions quelque part en octobre. L'Association des sages-femmes en collaboration avec le NL Council of Health Professionals a exercé des pressions pour obtenir des fonds de démarrage pour le CMNL en vue de couvrir ses dépenses. L'Association a obtenu du financement pour deux ans et reste en attente de nouvelles concernant le financement et la subvention de l'assurance responsabilité.

LIEN VERS LE SITE WEB

www.amnl.ca

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

4

NOMBRE DE
SAGES-FEMMES
DANS LA PROVINCE
(4 sages-femmes à plein
temps et 3 remplaçantes)

100%

POURCENTAGE DES
SAGES-FEMMES
MEMBRES DE L'ACSF

12,5%

NAISSANCES
ACCOMPAGNÉES PAR
DES SAGES-FEMMES
(2015 - 2016)

Les sages-femmes rencontrent également des gens pour offrir des conseils préalables à la conception, des conseils sur les grossesses non planifiées ainsi que des recommandations et des suivis d'avortement. De plus, elles offrent un service de bien-être pour les femmes (Well Woman Care) jusqu'à un an après l'accouchement. Ces tâches ne sont pas bien reflétées dans les chiffres présentés ici et représentent une part importante du travail effectué par les sages-femmes aux T.N.-O.

FORMATION

Il n'y a aucun programme de formation aux T.N.-O, mais on compte environ 3 ou 4 étudiantes en pratique sage-femme qui participent à un stage optionnel dans les T.N.-O. chaque année.

MODÈLE D'EMPLOI

Type salarié, employé par le Territorial Health Authority ou une autre autorité de santé de la région.

RÉALISATIONS RÉCENTES

En 2015-2016, on a noté une augmentation considérable du nombre de membres actives de l'Association des sages-femmes des T.N.-O. (MANWT), l'Association a donc tenu sa première assemblée générale depuis plusieurs années et s'est dotée d'un conseil d'administration.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Le ministère de la Santé examine et révisé présentement le cadre réglementaire de la pratique sage-femme qui a été mis en place en 2005. Celui-ci comprend le cadre de la pratique, la liste des médicaments, les normes de pratique et le programme de formation continue. Cet examen entraînera l'augmentation du nombre de médicaments accessibles aux sages-femmes et la modification de la portée de la pratique sage-femme aux T.N.-O. Les membres de l'association participent activement au comité d'examen.

ASSOCIATIONS PROVINCIALES/TERRITORIALES

(Suite)

ONTARIO

817

NOMBRE DE
SAGES-FEMMES
DANS LA PROVINCE

100%

POURCENTAGE DES
SAGES-FEMMES
MEMBRES DE L'ACSF

15%

NAISSANCES
ACCOMPAGNÉES PAR
DES SAGES-FEMMES
(2015 - 2016)

FORMATION

Le programme de formation de la pratique sage-femme (*Midwifery Education Program - MEP*), un baccalauréat en science de la santé en pratique sage-femme, est offert dans trois universités en Ontario : Laurentian, McMaster et Ryerson. En juin 2016, 72 nouvelles sages-femmes ont obtenu leur diplôme en MEP. Environ 120 étudiant(e)s sont présentement inscrit(e)s au programme dans chacune des universités. Le *International Midwifery Pre-Registration Program* (IMPP), un programme d'appoint destiné aux sages-femmes formées à l'étranger, est offert à Ryerson. Quatorze sages-femmes sont présentement inscrites au IMPP.

MODÈLE D'EMPLOI

Les sages-femmes de l'Ontario sont rémunérées par suivi complet.

RÉALISATIONS RÉCENTES

En mai, le ministère de la Santé et des Soins longue durée de l'Ontario (MSSLD) a annoncé qu'il allait fournir du financement pour appuyer les communautés autochtones afin d'établir et de maintenir des services de pratique sage-femme autochtone et qu'il accepterait des demandes pour les programmes de pratique sage-femme dans les communautés. Le MSSLD rendra aussi d'autres subventions de développement disponibles pour les communautés qui souhaitent explorer les possibilités de soumettre une demande dans le futur. Prônant le financement visant à élargir la pratique sage-femme autochtone depuis 2011, l'AOM était ravie de célébrer cette annonce aux côtés des sages-femmes autochtones, des communautés autochtones et des intervenants qui ont été consultés et auprès desquels elle a collaboré afin de rendre ce financement possible.

Lors de sa 32^e assemblée générale et de son congrès en mai, l'AOM a décerné des prix dans trois catégories : ensemble des réalisations, intégration en hôpital et média. Le prix pour l'ensemble des réalisations a été remis à Christine Sternberg pour avoir été l'une des premières à défendre la médecine fondée sur les données probantes et à offrir des soins centrés sur le client. Plus précisément, elle a mis de l'avant les preuves sur la sécurité d'un accouchement vaginal après une césarienne (AVAC), ouvrant la voie vers la pratique d'AVAC en Ontario. L'hôpital Micheal Garron (anciennement l'hôpital général de Toronto Est) a été sélectionné comme récipiendaire du prix d'intégration en hôpital grâce à l'excellence avec laquelle l'intégration des sages-femmes a été réalisée au sein de l'organisation. L'hôpital possède un service de pratique sage-femme (qui compte un siège avec droit de vote au comité consultatif médical) et les sages-femmes qui ont des avantages à l'hôpital sont activement impliquées dans les prises de décisions et dans l'élaboration de politiques en plus de pouvoir exercer pleinement leurs compétences. L'épisode intitulé *Chaos and Courage* diffusé par le Réseau de télévision des peuples autochtones (RTPA) a remporté le prix média. Il portait sur la résurgence de la pratique sage-femme autochtone et sur l'importance de ramener les naissances dans les communautés autochtones. L'épisode a été réalisé par Ava Karvonen et écrit par Tihemme Gagnon.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

En 2013, les sages-femmes de l'Ontario ont déposé une requête en parité salariale auprès du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (TDPO). La requête allègue une pénalité salariale, entérinée par le gouvernement, subie par les sages-femmes en raison de leur sexe, une situation qui perdure depuis près de deux décennies. Plus de 800 sages-femmes d'hier et d'aujourd'hui forment la partie demanderesse dans ce dossier qui constitue un précédent et qui examinera plus de 20 ans de preuves. Les audiences ont débuté en juin 2016. À l'automne 2016, 11 sages-femmes témoins, y compris la présidente de l'AOM, Elizabeth Brandeis, et sept anciennes présidentes, seront appelées à la barre pour décrire l'histoire de discrimination et leurs efforts déployés au fil du temps pour aborder l'écart salarial auprès des gouvernements et pour défendre une rémunération qui représente avec exactitude les compétences, les efforts, les responsabilités et les conditions de travail des sages-femmes. Alors que les sages-femmes de l'Ontario plaideront leur cause devant le tribunal, elles continueront d'offrir d'excellents soins aux familles de l'Ontario.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le congrès annuel de l'AOM, les événements et les séminaires en ligne sont très prisés par les membres. Les sujets du développement professionnel de 2015 comprenaient : l'introduction de l'humilité transculturelle (avec un accent sur les compétences fondamentales pour travailler avec des clients issus de divers milieux culturels dans les soins offerts par des sages-femmes); le financement non garanti pour les clients ayant recouru aux soins des sages-femmes, au diagnostic prénatal et à la génétique médicale, et le travail avec les ambulanciers. L'événement *Get Floored! Current Evidence and Practice for Supporting the Pelvic Floor* continue d'être l'un des événements les plus prisés de l'AOM. Ceux qui participent à l'atelier de deux jours ont l'occasion de parfaire leurs compétences dans l'exécution de sutures en se pratiquant sur des langues de vache.

L'AOM a aussi encouragé l'amélioration de la qualité des pratiques de prévention des infections dans la profession de sage-femme, un aspect qui reflète l'unicité des soins offerts par les sages-femmes. Un groupe de travail réunissant sages-femmes et intervenants a développé des ressources et des outils éducatifs sur des sujets comme la chaîne de transmission, l'hygiène des mains, ainsi que le nettoyage, la stérilisation, le rangement et les techniques de manipulation adéquats des instruments.

DIRECTIVES CLINIQUES

En 2015, l'AOM a produit diverses ressources cliniques fondées sur des preuves : une application qui met en lumière les recommandations clés issues des directives cliniques de l'AOM intitulées *Group B Streptococcus: Postpartum Management of the Neonate*; un document d'information clinique pour les sages-femmes et une ressource associée pour les clients résumant les recherches menées sur la grossesse après 40 ans; et des ressources imprimées et vidéos portant sur les hémorragies postpartum destinées aux clients et aux sages-femmes.

DÉFIS ACTUELS

Les enjeux liés à l'intégration dans les hôpitaux comme le nombre maximal de sages-femmes et d'accouchements dirigés par des sages-femmes, ainsi que les restrictions quant à la portée de la pratique continuent d'être des enjeux pour plusieurs groupes de pratique sage-femme.

LIEN VERS LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION

Site des membres - <http://www.aom.on.ca/Home/Default0.aspx>

Site du public - <http://www.ontariomidwives.ca/>

QUÉBEC

198

NOMBRE DE
SAGES-FEMMES
DANS LA PROVINCE

100%

POURCENTAGE DES
SAGES-FEMMES
MEMBRES DE L'ACSF

3,5%

NAISSANCES
ACCOMPAGNÉES PAR
DES SAGES-FEMMES
(2015 - 2016)

FORMATION

Baccalauréat en pratique sage-femme, 24 admissions annuelles.

Programme d'appoint (certificat de 30 crédits pour les sages-femmes formées à l'étranger, incluant l'arrangement de reconnaissance mutuelle [ARM] avec la France) : possibilité de création d'une cohorte aux deux ans, selon la demande

MODÈLE D'EMPLOI

Les sages-femmes du Québec signent un contrat de service, à titre de professionnelle autonome, avec un Centre intégré (universitaire) de santé et services sociaux (CIUSSS-CISS), nouvelle structure du réseau de la santé depuis avril 2015. Elles sont rémunérées sur un mode salarial et bénéficient entre autres d'avantages sociaux tels que des congés (vacances, maladie, fériés, maternité) et un plan de retraite. Le modèle de soin prévoit également un forfait pour compenser les horaires défavorables et la garde. La dernière entente a été signée le 1^{er} avril 2014 et nous sommes actuellement en négociation avec le MSSS depuis juillet 2015.

RÉALISATIONS RÉCENTES

Après 7 années à la présidence de l'association professionnelle, Claudia Faille a passé le flambeau à Mounia Amine, nouvelle présidente.

Le Regroupement des sages-femmes du Québec (RSFQ) salue la passion, le travail rigoureux et la générosité de cette grande femme, qui laisse une trace indélébile dans l'histoire de l'association. Merci Claudia.

La profession étant jeune au Québec (légalisée depuis 1999) et vouée à un déploiement majeur dans les prochaines années, des enjeux d'actualité sur la pratique font naturellement leur apparition au fil des ans. Afin de prendre le pouls de ses membres, le RSFQ a organisé deux journées sur les thèmes suivants :

- Journée de consultation et de réflexion sur la pratique sage-femme au Québec (14 octobre 2015)
- Journée de formation et de réflexion sur les processus disciplinaires (2 juin 2016).

La publication en mai 2016 d'une analyse de coût par la firme MCE Conseils - commandée par la FP-CSN - comparant l'accouchement avec sage-femme versus par un médecin, a permis de démontrer que le suivi sage-femme, en plus de ses retombées positives en diminution des interventions et en prévention et promotion de la santé, engendre des économies substantielles pour le système de santé. MCE Conseils avance notamment que si les sages-femmes étaient les professionnelles responsables de 10 % des naissances au Québec, des économies

de l'ordre de 2,9 M\$ en rémunération seulement seraient réalisées, et ce à chaque année. Cette étude se veut donc un précieux allié pour le développement.

https://www.csn.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/2016-05-04_sagefemmes_CSN.pdf

Développement :

Le RSFQ travaille au développement des services dans la province et soutient les groupes citoyens qui souhaitent des services de sage-femme. La demande est grande et plusieurs projets soutenus par des comités de parents sont en élaboration dans différentes régions du Québec.

- Selon le Cadre de référence, six Maisons de naissance sont prévues sur le territoire de Montréal d'ici 2019. Trois maisons de naissance existent à ce jour, un projet est en démarrage avec l'embauche récente d'une RSSF, et une nouvelle étude de faisabilité a été déposée (qui s'ajoute à une autre déposée l'année dernière).
- La Maison de naissance de l'Outaouais a déménagé dans de nouveaux locaux.
- Plusieurs points de service font leur apparition via des services existants.
- Un projet pour des services de sage-femme dans les populations autochtones Cris est aussi en cours.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Conditions de travail :

Le RSFQ a été désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec comme étant l'organisme représentatif des sages-femmes, et ce, conformément à l'article 432.1 de la LSSSS. Le 3 décembre 2004, une première entente officielle a été conclue entre le ministre et le RSFQ. Cette entente détermine les conditions de travail des sages-femmes à la suite de la conclusion d'un contrat de services avec un établissement du réseau offrant des services de sage-femme. Elle devait prendre fin le 30 juin 2005, mais elle a été reconduite jusqu'au 31 mars 2010.¹

La seconde Entente entre le MSSS et le RSFQ a été signée le 1^{er} avril 2014 et a pris fin le 30 mars 2015. Le RSFQ en est donc à négocier sa troisième entente depuis juillet 2015. Les pourparlers ont été interrompus à deux reprises durant cette année pour reprendre tout récemment, à l'automne 2016. Le MSSS se positionnant en faveur du développement de la profession de sage-femme au Québec, le RSFQ espère que les négociations en seront le reflet afin de consolider les conditions de travail des sages-femmes et d'en faire une profession pleinement reconnue et attrayante.

Droit de pratique :

L'Ordre des sages-femmes du Québec veille, pour sa part, à la sécurité du public. C'est l'organisme qui s'assure de la qualité de la pratique des sages-femmes du Québec, qui délivre les permis et qui s'assure de la bonne application des lois et règlements encadrant la profession de sage-femme au Québec.

LIEN VERS LE SITE WEB

www.rsfq.qc.ca

¹ Extrait et adapté du Cadre de référence pour le déploiement des services de sage-femme (2015) <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-816-01W.pdf>

ASSOCIATIONS PROVINCIALES/TERRITORIALES (Suite)

SASKATCHEWAN

14

NOMBRE DE
SAGES-FEMMES
DANS LA PROVINCE

~85%

POURCENTAGE DES
SAGES-FEMMES
MEMBRES DE L'ACSF

3%

NAISSANCES
ACCOMPAGNÉES PAR
DES SAGES-FEMMES
(2015 - 2016)

FORMATION

Aucun programme de formation n'est offert dans la province, mais le nombre de stages étudiants augmente chaque année.

RÉALISATIONS RÉCENTES

L'Association des sages-femmes de la Saskatchewan poursuit sa croissance et sa transition, elle a fait ses adieux à certaines sages-femmes, mais en a accueilli de nouvelles au cours de la dernière année. L'Association assure une forte présence à la table des négociations syndicales et est parvenue à un accord portant sur la nouvelle échelle salariale des nouvelles employées. Elle continue ses négociations par rapport à certains éléments de l'entente collective. L'accouchement dans l'eau est accessible dans toutes les installations où la pratique sage-femme est offerte. Saskatoon jouit d'un haut taux de naissance à domicile et Regina commence à diversifier les soins offerts pour offrir des services de santé primaires aux populations prioritaires.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Les sages-femmes continuent de travailler avec le conseil de transition et le gouvernement pour élargir la pratique sage-femme et promouvoir la nécessité de mettre en place un programme de formation dans la province.

LIEN VERS LE SITE WEB

<http://www.saskatchewanmidwives.com/>

YUKON

2

NOMBRE DE
SAGES-FEMMES
DANS LA PROVINCE

50%

POURCENTAGE DES
SAGES-FEMMES
MEMBRES DE L'ACSF

0%

NAISSANCES
ACCOMPAGNÉES PAR
DES SAGES-FEMMES
(2015 - 2016)

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

La pratique sage-femme n'est toujours pas reconnue sur le territoire du Yukon. La Community Midwives Association of Yukon (CMAY) a été fondée en janvier 2015. Depuis, les adhésions ont bondi à 130 membres et le conseil d'administration regroupe 14 membres dévouées. Un groupe de travail regroupant les intervenants de la pratique sage-femme a été mis sur pied par le Service de la santé et affaires sociales du Yukon le 5 mai 2015. Le gouvernement actuel a financé le CMAY et le groupe de travail sur la pratique sage-femme afin qu'ils organisent un colloque sur la pratique sage-femme en mai 2016. Des experts de la pratique sage-femme ont été invités à discuter avec les intervenants locaux sur le succès d'une profession de sage-femme réglementée et financée partout au Canada. Le colloque s'est avéré un vif succès. Les prochaines élections sur le territoire arrivent à grands pas et la CMAY ainsi que le public s'emploient activement à s'assurer que tous les partis du territoire s'engagent à offrir une réglementation et un financement des services de sage-femme au Yukon sous un prochain gouvernement. La CMAY a bon espoir pour le moment.

LIEN VERS LE SITE WEB

www.cmayukon.ca

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ÉTUDIANT(E)S EN PRATIQUE DE SAGE-FEMME

L'Association canadienne des étudiant(e)s en pratique de sage-femme (ACÉPS) est un regroupement d'étudiant(e)s sages-femmes dont le mandat est d'appuyer les étudiant(e)s d'un bout à l'autre du Canada et de mettre en place une communauté de soutien. L'ACÉPS représente actuellement plus de 300 membres actifs issus de tous les programmes de pratique sage-femme au Canada. Cette année, l'association a enchaîné plusieurs premières : la première assemblée générale de l'ACÉPS lors du congrès de l'ACSF l'an dernier à Montréal, moment marquant la signature du premier ensemble de règlements par les étudiants participants et la publication du tout premier « zine » électronique de l'ACÉPS. Notre prochain « zine » et nos nouveaux balados arriveront dès l'automne avec des articles, de l'art et des contributions provenant d'étudiant(e)s en pratique sage-femme partout au pays. L'ACÉPS accueillera également divers événements destinés uniquement aux étudiant(e)s lors du prochain congrès de l'ACSF en octobre. L'adhésion à l'ACÉPS est gratuite et ouverte à tous les étudiants en pratique sage-femme et aux nouvelles sages-femmes à l'échelle nationale. Tous les étudiants souhaitant participer aux réunions hebdomadaires/mensuelles sont les bienvenus. Site Web : <http://www.smacaceps.com/>

VOTRE ADHÉSION EST IMPORTANTE

Votre adhésion est importante ! Elle permet à votre association d'être la voix forte et unie de la profession sage-femme au Canada et au niveau international. L'ACSF assure la représentation de la profession sage-femme sur les initiatives nationales pertinentes et s'assure que tous les départements et agences fédéraux sont au courant de la contribution importante des sages-femmes dans l'amélioration des soins maternels et infantiles au Canada et à travers le monde.

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

- Les membres reçoivent la *Revue canadienne de la recherche et de la pratique sage-femme* trois fois par année.
- Les membres reçoivent *Le Pinard*, le bulletin de nouvelles de l'ACSF en français et en anglais deux fois par année. Les membres reçoivent aussi des mises à jour importantes par courrier électronique, des offres d'emploi, des annonces de congrès nationaux et internationaux pertinents et des invitations pour représenter l'association sur des comités nationaux.
- Tous les membres de l'ACSF ont droit à un tarif réduit au congrès annuel.
- Les membres deviennent automatiquement membres de la Confédération internationale des sages-femmes (ICM).
- Les membres à part entière de l'ACSF bénéficient du privilège de vote aux assemblées générales annuelles de l'association et sont représentés au conseil d'administration de l'ACSF par un membre sélectionné de leur association provinciale ou territoriale professionnelle ou du National Aboriginal Council of Midwives (NACM).



ADMISSIBILITÉ

Les quatre catégories de membres de l'ACSF sont les suivantes :

- 1. Membre à part entière :** vous êtes automatiquement membre de l'ACSF si vous êtes une sage-femme membre en bonne et due forme de l'association de sages-femmes de votre province ou de votre territoire ou du Conseil national des sages-femmes autochtones (NACM).
- 2. Membre étudiant :** vous êtes automatiquement membre de l'ACSF si vous êtes inscrit dans un programme de formation sage-femme reconnu et si vous êtes membre étudiant de l'association de sages-femmes de votre province ou de votre territoire ou du National Aboriginal Council of Midwives (NACM). Les membres étudiants n'ont pas le droit de vote.
- 3. Membre allié :** vous n'êtes pas une sage-femme mais vous souhaitez appuyer la vision de l'ACSF. Les membres alliés n'ont pas le droit de vote.
- 4. Membre honoraire :** un individu peut devenir membre honoraire à la discrétion du conseil d'administration de l'ACSF.

COMMENT DEVENIR MEMBRE

Vous n'êtes toujours pas certain d'être membre de l'ACSF ? Consultez www.canadianmidwives.org ou contactez le bureau de l'ACSF : admin@canadianmidwives.org.

CONTACT :

ASSOCIATION CANADIENNE
DES SAGES-FEMMES

2330 rue Notre-Dame Ouest, Suite 300
Montréal, QC H3J 1N4

Tél: 514-807-3668

admin@canadianmidwives.org
canadianmidwives.org

